Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1993)

Vorwort: La protection du paysage - un luxe?

Autor: Nabholz-Haidegger, Lili

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. La protection du paysage – un luxe?

Il est une vérité connue de longue date, mais qu'il faut rappeler constamment: le paysage est un bien non reproductible qui a été gravement dépouillé de ses valeurs au cours des dernières décennies.

La croissance économique, la demande toujours plus forte d'énergie, une augmentation effrénée de la mobilité exercent une forte pression sur la ressource limitée qu'est le paysage. Autres contraintes: le besoin individuel de place toujours plus considérable, le développement des agglomérations, le tourisme, les exigences en matière de loisirs et le trafic. Cette liste d'influences n'étant nullement exhaustive, l'objectif d'un "développement durable" respectueux du paysage semble particulièrement difficile à atteindre.

Un nouveau facteur politique oppose depuis peu un obstacle supplémentaire à la protection et à l'entretien du paysage: une phase de récession prolongée et les efforts déployés pour tenter de la surmonter par des mesures de déréglementation fournissent un argument de poids aux groupes d'intérêts qui prenaient depuis longtemps ombrage de la sévérité des normes écologiques en vigueur. Prétextant de la nécessité d'économiser, ils réclament à cor et à cri l'atténuation des règles écologiques. La conservation de paysages proches de l'état naturel et leur préservation des atteintes techniques sont qualifiées de luxe inabordable pour notre société en période de vaches maigres.

L'esprit du temps semble répondre à cette courte vue des choses. Depuis 1976, le Crédit Suisse publie régulièrement les résultats d'un sondage représentatif sur les soucis de la population helvétique. Alors qu'entre 1987 et 1990, la protection de l'environnement passait encore pour le problème majeur de notre société, elle figure aujourd'hui en quatrième position. Seuls 5 Suisses sur 10 rangent actuellement la protection de l'environnement au nombre des problèmes réellement cruciaux de notre pays.

Ces fluctuations de l'opinion publique ne sont pas alarmantes en soi, mais elles doivent inciter une organisation comme la FSPAP à faire preuve de vigilance pour que les résultats obtenus à grand peine ne soient pas vidés de leur substance et sacrifiés à des préoccupations sans lendemain.

Nous sommes tenus de concevoir une stratégie capable de conférer plus d'efficacité à notre politique de l'environnement. Il ne s'agit pas de remettre en cause les objectifs de la protection de l'environnement, mais de chercher des solutions pour les atteindre plus sûrement. Il faudra prendre en considération les aspects suivants:
1. Optimisation des mesures comportant de nouveaux instruments propres à l'économie de marché et de propositions en vue d'éliminer les prescriptions de détail dont le rapport coût/efficacité est défavorable;
2. Contrôle des formalités administratives et du déroulement des procédures sous l'angle de leurs coûts et du temps qui leur est consacré;
3. Propositions pour renforcer la coordination entre les différentes politiques de l'environnement, des transports, de l'énergie, de l'agriculture, etc.

Lili Nabholz-Haidegger, conseillère nationale, présidente de la FSPAP